

Championnat Interclubs Vétérans du Rhône-Lyon Métropole 2018/2019

Annexe V1 : Pénalités sportives

Forfait Général

Interdiction de remontée d'une ou plusieurs saisons

Désistement tardif

Interdiction de remontée d'une saison

Joueur non en règle (article 7)

Un point de pénalité au classement général
Le joueur sera également susceptible d'être suspendu pour une ou plusieurs rencontres

Erreur de hiérarchie

Un point de pénalité au classement général

Match non joué (sauf à la suite d'une blessure, cf. article 15.1.6)

Un point de pénalité au classement général

Non-participation d'une équipe sur une journée

Rencontres perdues par forfait : 0-1, 0-7, 0-14

Non-participation d'une équipe sur une deuxième journée

Forfait général : tous ses résultats sont annulés

Non-respect des clauses des articles 5.1.1

Interdiction de montée ; rétrogradation au bout de deux saisons